L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'information technique pour gagner en autonomie

Les Etats généraux de l'alimentation, une chance à saisir!

Dans quelques jours s'ouvriront les Etats généraux de l'alimentation, porteurs de nombreux espoirs pour tous les acteurs du monde agricole. Et surtout pour nous, engagés dans une agriculture soucieuse de sa durabilité, de son équité et aussi de sa responsabilité sociale et environnementale.

Le Président de la République Emmanuel Macron annonce un plan de modernisation d' un montant de 5 milliards d'euros sur 5 ans, où les questions d'organisation de filières et de producteurs pour le partage de la valeur ajoutée semblent être fortement mises en avant. Qui pour défendre ces belles ambitions?

Si Jacques Jaouen, Président des chambres d'agriculture de Bretagne, propose une exploitation laitière moyenne de 90 vaches (source: Ouest France), nous proposons à notre Ministre Stéphane Travert de regarder aussi ce que nous faisons déjà. Nos exploitations à taille humaine et viables économiquement répondent parfaitement aux attentes citoyennes. Notre philosophie est optimiste et partageuse. Depuis de nombreuses années nous travaillons pour être cohérents afin de faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés:

- Défi sanitaire: pour les consommateurs mais aussi les paysans, en réduisant au minimum sinon à néant le recours au chimique.
- Défi social: en favorisant les installations et le maintien d'un maillage rural solide.
- Défi pour le maintien d'un revenu légitime, en demandant un soutien aux premières quantités produites, par exemple.
- Défi environnemental: en ayant des pratiques favorisant la protection des sols, des paysages et de la ressource en eau.
- Défi climatique: en privilégiant des modes de production économes, capables de stocker du carbone pour réduire l'effet de serre.

Déjà en 2007, nous avons répondu présents au Grenelle de l'environnement. Le Réseau Agriculture Durable a rencontré la Fondation de Nicolas Hulot (Echo du Cedapa n°45).

Aujourd'hui encore, nous sommes ouverts à toute discussion. Nicolas Hulot a été nommé Ministre d'Etat chargé de la transition écologique et solidaire. Il serait incompréhensible qu'il ne saisisse pas ces Etats généraux pour engager l'agriculture et la majorité des paysans sur la voie de la modernité écologique. Nous appelons Messieurs Travert et Hulot à la concertation avec nos réseaux pour orienter les aides au maintien de nombreuses exploitations. Le modèle unique ne doit pas être un exemple. Nous avons besoin d'une ruralité harmonieuse et d'une alimentation suffisante et saine.

Le comité de relecture de l'Echo.

Dossier : ces bêtes qui nous embêtent

(pages 5 à 8)

Source : Christophe Sablé, FDC 22

N°131 - juin/juillet 2017 - 5 €

La gestion des stocks de fourrages

La gestion des stocks fourragers en système herbager n'est pas toujours simple. A chacun sa façon de faire : anticipation ou non, des grandes stratégies se dégagent selon la proportion d'herbe dans la SFP (Surface Fourragère Principale).

Franck Le Breton (22) : Recherche d'une autonomie maximale

La ferme : 2 UTH, 68 ha tout herbe, Vêlages groupés de printemps. 50 VL races mixtes. 1,3 UGB/ha SFP. 80 ares accessibles/VL. 250 000 L de lait vendus. Production : 5500 L/VL.

«On essaie de faire le maximum de foin, c'est le stock qui nous coûte le moins cher. Priorité est donnée au pâturage. Notre objectif: fonctionner en moyenne avec 70 % de pâturage et 30 % de stock. Tous les ans, on met une vingtaine d'hectares de côté pour la fauche (dont 10 ha non accessibles). Tout l'accessible est déprimé. On débraye ensuite nos parcelles en mai en fonction du stade et on les rentre de nouveau dans le cycle de pâturage fin-juin, début juillet. Cette année, on a commencé avec zéro stock de sécurité: en 2016, on avait fait 400 rounds de stock d'herbe. Comme on avait vendu les surplus de l'année précédente, on a dû racheter du foin en hiver. Cette année, on a eu une bonne pousse, on devrait arriver à 500-550 rounds. On va tout garder pour avoir des stocks de sécurité. Le vêlage groupé de printemps permet de faire jouer tous les leviers d'ajustement des stocks : si on voit qu'on va manquer de stock en hiver, on diminue notre chargement jusque 1 UGB/ha en vendant nos réformes plus tôt, dès le mois d'octobre. Si on a du stock de moins bonne qualité, on le valorise en le donnant en hiver quand les vaches sont taries.»

Christine et Bernard Le Rolland, Plouégat-Moysan(29) : Priorité au pâturage

La ferme: 2 UTH, 70 ha de SAU. 66 ha de SFP dont 41 ha d'herbe et 25 ha de maïs. 70 VL Holstein. 1,5 UGB/ha SFP. 530 000 L de lait vendus. 7500 L/vache.

«On sait qu'on va semer 25 ha de maïs. Pour l'herbe on ne fait pas beaucoup de stock: le pâturage est la priorité. On a 36,5 ha de prairies accessibles au troupeau. 18 ha de paddocks sont pâturés par les laitières. Le reste est pâturé par les génisses et les taries ou fauché (5 ha de fauche). On fait en plus 4,5 ha de fauche sur nos surfaces non accessibles. L'année dernière, on a fait 245 ballots d'enrubannage, 41 bottes de foin et 60 bottes de paille. Cette année, on a récolté 25 bottes d'enrubannage sur nos parcelles de fauche. Notre stock de sécurité, c'est le maïs. On n'a pas trop de surprises sur les rendements. Alors que prévoir des stocks d'herbe, vu notre chargement, c'est plus compliqué. On essaie de fermer le silo le plus longtemps possible au printemps. Quand la pousse de l'herbe ralentit, on manque rapidement d'herbe: On redonne alors une ration à dominante de maïs. Avec cette organisation, on n'a pas besoin d'acheter d'herbe stockée.»

Isabelle et Didier Petitpas (35) : Herbagers depuis des années, « *On ne stresse plus face aux stocks* »

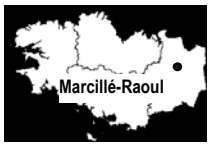

La ferme : 2 UTH, SAU : 64 ha, SFP : 61 ha. 55 VL Holstein. Vêlages groupés printemps et automne. 1,4 UGB/SFP. 70 ares accessibles/VL. 240 000 L de lait vendus. Production : 4500 L/VL.

«Même si on préfère être autonome, notre coût alimentaire est tellement faible qu'on peut acheter des stocks au dernier moment. On fait pâturer nos vaches au maximum: si l'hiver est bon, elles restent un bon moment dans les prairies. L'année dernière on a stocké 80T de foin, 20T d'enrubannage et 40T d'ensilage. On a dû acheter 30 T de foin en hiver. Cette année, on n'avait plus de stock dès le 1er avril. On a décidé de tout récolter en foin. Pour l'instant on en a fait 60T de bonne qualité. Il nous reste encore 6 ha à faucher (Rdt moyen: 4T/ha). On va passer notre premier hiver 100 % au foin. Selon l'état des vaches on achètera de la luzerne. On réfléchit aussi à faire pâturer un colza fourrager qui nous permettrait de semer une prairie au printemps. Côté pâturage on a mis 5 ha de côté depuis 2 mois pour faciliter le travail du vacher pendant nos congés. On pense pouvoir débrayer un paddock pour la fauche. A notre retour, grâce aux 30 mm d'eau de ces derniers jours nous espèrons réintégrer 4 parcelles de fauche à notre parcours de pâturage et ainsi avoir environ un mois d'avance.»

Aurélien Leray et Laurent Lamy (35): Des stocks reconstitués malgré une petite frayeur

La ferme: 2 UTH, 60 ha de SAU, 54 ha de SFP. 45 VL Holstein. 1,1 UGB/ha SFP. 75 ares accessibles /VL. 270 000 L de lait vendus. Production : 6700 L/vache.

«Lorsque nous avons attaqué la saison de pâturage, il ne nous restait plus que 3T de foin sur 120T. La saison de pâturage 2017 a bien commencé, mais on a eu peur de ne pas avoir assez d'herbe pour reconstituer nos stocks. Nous avons décidé d'acheter de l'herbe sur pied et nous avons fait 30T de foin en bottes rondes. Sur les parcelles de la ferme, nous avons décidé de faire une seule coupe au 15 mai pour maximiser la fibre et la quantité (contre 2 habituellement). On a fauché 18 ha dont 6 ha sur l'accessible. On a pu engranger, de cette coupe, 80T de foin. Début juin, on a fait une autre coupe de 4.8 ha sur le parcours des génisses et 1,7 ha celui des VL. On a pu engranger 20T de foin. Aujourd'hui, on a 130T de foin de stockées. On refait une coupe de 12 ha (de 2T/ha en moyenne) dans les jours à venir. Côté pâturage, il nous reste un mois d'herbe sur pied, pour les vaches et les génisses. Si nous avons une bonne repousse à l'automne, on devrait pouvoir conserver du stock pour l'année prochaine. »

Propos recueillis par Pauline Usson et Eve Gentil, animatrices Adage 35 et Cedapa

MAEC : les dernières échéances de paiement

Nouvelles échéances

Même si le Ministre a changé, les services restent et les dysfonctionnements continuent. Voici le calendrier "ordinaire" pour le solde des MAEC 2015, 2016 et le paiement 2017, annoncé le 21 juin dernier:

- MAEC et aides bio 2015 : paiement du solde novembre 2017
- MAEC et aides bio 2016 : paiement du solde au plus tard mars 2018
- MAEC et aides bio 2016 : paiement à partir de juillet 2018 ("Reprise du calendrier normal" !!!)

Pour les aides du premier pilier 2017, une avance de trésorerie (ATR) sera faite en octobre 2017 et le solde est annoncé pour février 2018. Pour les MAEC et aides bio aucune avance de trésorerie 2017 n'a pas été proposée ... !

Dates des prochaines formations de l'Adage

L'Adage 35 propose des formations à destination des salariés de vos fermes :

- Formation gestion du pâturage tournant : 27/09/2017
- Formation huiles essentielles : 20/09/2017

Contactez l'Adage 35 au 02 99 77 09 56 si vous êtes intéressés. Inscription obligatoire

Le Cedapa a sa page Facebook

Le CEDAPA a ouvert une page Facebook sur laquelle seront diffusées des informations clés de l'association :

- Invitations aux événements organisés par le Cedapa (portes ouvertes, journées techniques, visites de fermes, colloques...)
- Articles de presse sur le pâturage et la gestion de l'herbe
- Point infos sur les nouveautés réglementaires et administratives (MAEC, PAC, Plan de fumure...)
- Suivi de l'herbe dans le département des Côtes d'Armor
- Témoignages d'éleveurs...

Pour suivre cette page, il vous suffit d' «aimer» la page «CEDAPA» sur Facebook. Vous pourrez alors être informé de toutes les actualités de l'association.
https://www.facebook.com/pg/cedapa/posts/?ref=page_internal

Annonces

Reprise Ferme : Cède pour départ en retraite, secteur Lamballe, proche mer, Exploitation laitière BIO 250 000 L de référence. 45 ha de foncier groupé autour des bâtiments. Stabulation VL rénovée en 2000 avec 42 places en logettes. SdT TPA 8 places. Stabulation génisses aire paillée. Cases à veaux, 4 individuelles et 3 collectives Hangar à fourrages 240 m², 2 silos béton 220 m² + 140 m², Bâtiments en bon état et fonctionnels, Maison d'habitation possible sur site - Longère avec 3 logements (2 locataires à l'année). Contact : Dominique Morvan 02 96 32 70 01.

Vends génisses : petite génisse croisée Pro Cross 2ème génération, de mère S1 Prim'Holstein X Rouge Scandinave et de père Montbéliard. Née le 8 juin et élevée en bio, homologué BVB. Contact : GAEC Gologouët, 22230 Laurenan, 06 34 25 42 16.

Vends veaux femelles de races laitières croisées Holstein NZ-Jersiais - Rouge scandinave cause surnombre. Sélectionnées sur les taux et les leucocytes. Troupeau herbager en AB. Contact : EARL de Mescarn à Hanvec. Tél : 06 28 27 11 75.

Mise à disposition d'une barre d'effarouchement

La Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor a récemment fait l'acquisition d'une barre d'effarouchement. Ce dispositif, apposé à l'avant du tracteur et utilisé à allure réduite (8 km/h), permet de préserver la faune sauvage (chevreuils, faisans, perdrix et lièvres) lors des travaux de fauche. L'outil est actuellement mis à la disposition des agriculteurs implantés dans des zones à enjeu "petit gibier". Cela a déjà porté ses fruits puisque des couvées de faisans ont pu être épargnées. Si vous êtes intéressés pour essayer cet outil, vous pouvez contacter Romain Pardoën de la FDC 22.
Mail : romain.pardoen.fdc22@orange.fr, tél : 06.75.59.24.01.

Stagiaires de l'Adage et du Cedapa

Eloïse Ganne réalise une étude sur le plantain lancéolé
Dans le cadre de mon BTS PA (Productions Animales) européen à Saint Lô en Normandie et Bridgwater en Angleterre, j'effectue mon stage au Cedapa. J'ai pour mission de compiler les expériences des éleveurs utilisateurs du plantain lancéolé. Les résultats de cette enquête permettront de faire le point sur l'intérêt du Plantain lancéolé à partir de vos observations. Si vous souhaitez partager votre expérience vous pouvez me contacter en appelant le Cedapa au 02 96 74 75 50.

Errata Echo 130: page 5: Tableau : 2009 : 56 000 € de charges opérationnelles atelier lait. Page 6: Jean-Marc Cornée: 250 jours d'affouragement en vert et 300 000 L de lait produits.

Le fauche-broute : oui mais avec modération !

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs éleveurs du Trégor (22) utilisent régulièrement le fauche-broute à la fin du printemps. Ils ont remarqué que lorsque l'herbe est épiée, si on fauche avant le pâturage des vaches, il y a moins de refus. Retour sur cette pratique.

Fauche-broute chez Eric Lautout (22)

Résultats d'un essai conduit en Nouvelle-Zélande

L'Institut de recherche néozélandais DairyNZ conduit un essai sur cette pratique. Il a pour objectif de comparer les impacts du fauche-broute systématique avec ceux du pâturage. Voici les premiers résultats de cet essai qui a été réalisé entre octobre 2016 et février 2017 sur une saison complète de pâturage en hémisphère sud. Quatre conduites de prairies sur des troupeaux identiques de vaches laitières ont été comparées. Deux lots de paddocks ont été valorisés en pâturage et deux lots en fauche-broute.

Principaux résultats :

- Il n'y a pas d'effets du fauche-broute sur les performances animales (état corporel et matière utile produite).
- A hauteur d'entrée égale, les vaches laissent autant de refus avec le fauche-broute qu'avec le pâturage. En moyenne : 2 kg MS/VL/jour.
- A hauteur d'entrée égale et à intervalle de retour égal, la croissance du ray-grass anglais est moindre avec du fauche broute (2,5 feuilles) qu'avec du pâturage 2,7 feuilles).
- La conduite des prairies en fauche-broute n'a pas permis de débrayer de paddocks (les paddocks épiés ont été pré-fauchés avant pâturage), alors que la conduite des prairies en pâturage a permis de valoriser des paddocks en ensilage d'herbe.

Conclusions partielles : pratiquer le fauche-broute systématique n'est pas intéressant économiquement. La production de lait est identique à celle obtenue avec du pâturage, alors que les charges opérationnelles sont plus élevées (matériel, carburant et main d'œuvre).

La ferme de Jean-Pierre Guernion

- 2 UTH, SAU : 47 ha, sorgho fourrager : 1,5 ha, méteil : 5 ha.
- SFP : 42 ha. Prairies : 34 ha, maïs : 6,5 ha.
- 50 VL, race : Holstein et croisées. 280 000 L vendus, 6000 L/VL produits.
- Chargement : 1,5 UGB/ha SFP.

Partage de l'expérience d'un éleveur herbager

Jean-Pierre Guernion est éleveur de vaches laitières dans la commune d'Hillion sur la zone côtière des Côtes d'Armor. En système herbager depuis 2002, il a essayé pour la première fois le fauche broute en 2006. Il l'utilise maintenant régulièrement.

Une méthode qui limite les rattrapages

Chez Jean-Pierre, la valorisation de l'herbe se fait d'abord par le pâturage. Il fauche les refus sur ses parcelles pâturées une fois par an en faisant soit du foin, soit de l'ensilage ou du fauche-broute. «*En pleine pousse de l'herbe, on ne peut pas tout pâturer au bon stade. Avec le giroboyeur, on rattrape ses erreurs, avec la faucheuse, on anticipe*» remarque Jean-Pierre. Le fauche–broute permet de faire pâturer un paddock qui aurait dû être débrayé et aussi de récupérer un mauvais pâturage. Cette méthode est particulièrement adaptée aux parcelles séchantes de Jean-Pierre, implantées en fétuque et en dactyle « *Sur ces parcelles, j'ai souvent des zones de refus après pâturage (jusqu'à 20 %). Fin mai-début juin je commence à faire du fauche-broute. Avant, je faisais attaquer les refus aux vaches, elles avaient alors tendance à surpâturer les espèces appétentes. Mes prairies avaient du mal à repartir en été. Le fauche-broute me permet de gérer les refus et la hauteur d'herbe sans pénaliser la pousse estivale* ».

C'est le stade et pas la hauteur d'entrée qui compte

«*Je pratique le fauche-broute quand je vois que l'herbe commence à épier et à sécher. Je fauche à 8 cm, j'essaie de descendre le plus bas possible sinon les vaches ont tendance à brouter l'herbe au pied parce qu'elle est plus tendre. Pour moi, il faut descendre comme si on était en hauteur sortie.*» Jean-Pierre fauche un paddock entier et met ensuite un fil avant. « *Je gère comme si c'était un pâturage normal.*»

Les intérêts techniques du fauche-broute

Depuis qu'il pratique le fauche-broute, Jean-Pierre a remarqué qu'il a davantage de trèfle dans ses prairies. De plus, cela n'abîme pas les plantes comme c'est le cas lors du broyage des refus. Le fauche-broute permet aussi de maintenir une production laitière avec une herbe épiée. «*Quand je démarre le fauche-broute, ma quantité de lait reste identique mais quand j'arrête, ma production de lait diminue.* » On compense la perte de qualité de l'herbe par une augmentation de l'ingestion : on a donc autant de lait. Les vaches ingèrent plus vite l'herbe fauchée et Jean-Pierre note que « *de l'herbe épiée qu'elles refuseraient de pâturer sur pied est bien ingérée fauchée* ».

Un outil à utiliser avec modération

La priorité de Jean-Pierre reste le pâturage qui est le mode de valorisation de l'herbe le plus économe : pas besoin de carburant pour passer une barre de coupe ! Jean-Pierre conclut « *Le fauche -broute est un super outil mais si on l'utilise de manière systématique, on ne fait plus de pâturage.* »

Eve Gentil, animatrice Cedapa

Ces bêtes qui nous embêtent !

Nombreux sont les animaux sauvages qui font des dégâts dans les prairies, les cultures, ou les bâtiments. Comment se comporter face à leurs dégâts sans accentuer les déséquilibres des biotopes ? Certains paysans ont mis en place de réelles stratégies, d'autres ont appris à vivre avec et certains font autrement. Les réactions face aux dommages causés par la faune sauvage sont très hétérogènes et ne sont pas toujours pertinentes selon le mode de vie des animaux. Pas toujours facile de se protéger et de lutter contre un « ennemi » mal connu. Qui sont-ils ? Quelles dégradations causent-ils ? Comment prévenir les dégâts ? Pour répondre à ces questions, en plus des témoignages d'éleveurs, nous avons interrogé les acteurs du monde cygénétique : DDTM(*), FDC 22, FDC 29, FGDON, ONCFS et piégeurs. Présentation du bestiaire de nos campagnes.

Les sangliers

« *Dans le département des Côtes d'Armor, 75 % des dégâts déclarés sur cultures et sur prairies sont causés par les sangliers. Ils se déplacent en compagnies d'une dizaine d'individus en général et se nourrissent de glands, de frênes et de châtaignes.* » explique Arnaud Letellier, technicien à la FDC 22. Seulement voilà, lorsque leur nourriture vient à manquer, ils se servent dans les cultures. Au semis de maïs, ils fouillent la terre avec leurs groins et suivent les lignes de plantation : une vraie bande organisée ! Au stade épis laiteux, ils viennent manger les épis particulièrement appétents. En général, ils se cantonnent aux bordures de parcelles en lisière de forêt mais parfois, ils se faufilent dans le champ et font des dégâts au milieu de la parcelle de sorte que l'éleveur ne s'en rende compte que lors de l'ensilage. En hiver, lorsqu'ils fouillent le sol pour trouver des vers de terre ils abîment les prairies. Enfin, ils cassent les clôtures. De nombreux éleveurs, comme Patrice Hamoniaux sont démunis face aux sangliers « *Des sangliers ont défoncé une parcelle de 4,5 ha de maïs bio l'année dernière. J'ai mis de la féverole à la place, on verra bien si elle tiendra jusqu'à la récolte.*».

Des solutions existent pour prévenir les dégâts

Une solution de prévention efficace contre les dégâts de grand gibier est la mise en place de clôtures électrifiées. Elles peuvent être implantées uniquement sur le côté de la parcelle qui est en bordure de forêt, cela suffit à limiter fortement le passage des animaux. Cela facilite aussi l'indemnisation des dégâts par la FDC si les clôtures sont bien entretenues et efficaces. Lorsque les éleveurs en font la demande, la FDC peut subventionner du matériel de clôture sur ses territoires de chasse adhérents. A l'éleveur de voir avec sa société de chasse qui pose les clôtures et qui les entretient.

Certains dégâts peuvent être indemnisés

Les dégâts causés par le grand gibier sur cultures et prairies sont indemnisables par la FDC. Il y a des seuils minimaux pour indemniser les dégâts : seuil surfacique : 3 % de la parcelle culturale et seuil en valeur : 230 € pour les cultures et 100 € pour les prairies. Pour ces montants en valeur, il faut tenir compte des barèmes de l'année précédente. Ils sont disponibles à la DDTM ou à la FDC.

source : Christophe Sablé, FDC 22

Régulation des populations et agrainage

Le sanglier étant classé nuisible sur tout le département du 22, les chasseurs peuvent intervenir au moment de l'épiaison des maïs (après le 15 août) pour repousser les compagnies dans la forêt. La destruction à tir est également autorisée en mars, elle permet de réguler les populations avant qu'il y ait des dégâts (sur autorisation préfectorale délivrée par la DDTM). De nombreuses sociétés pratiquent aussi l'agrainage (dissémination de grains de maïs) en forêt pour maintenir les sangliers hors des champs aux périodes sensibles.

Des clôtures qui ne cassent pas quand le gibier passe...

Fabien Le Saout, éleveur de vaches laitières à Taulé (29), possède un îlot de prairies destiné aux génisses près de bosquets et de landes humides. Avant il avait des clôtures en fil barbelés. Le gibier abîmait et cassait les barbelés « *je n'étais pas tranquille, j'avais régulièrement des problèmes avec mes clôtures* ». Fabien a donc décidé de changer de type de clôture. Il a mis en place il y a deux ans une clôture électrifiée de marque Gallagher, avec 2 fils, adaptée au passage du gibier sur une longueur de 2,5 km. Il a réussi à bénéficier des aides à l'investissement de 30% de son Bassin Versant. Depuis qu'il l'a montée, elle n'a pas bougé. « *Quand le gibier passe, les fils s'écartent et reviennent à leur place* ». « *L'électrification du fil n'est pas une contrainte* »La batterie tient 30 jours, il a ajouté un panneau solaire qui lui permet de gagner 10 jours d'autonomie au cas où. Pour l'entretien sous les fils, l'élagueuse de la CUMA passe une fois par an. « *Pas besoin de bouger les fils ou d'enlever la clôture, les fils s'écartent d'eux-mêmes* ».

(*) *DDTM* : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
FDC : Fédération Départementale des Chasseurs
FGDON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Lièvres, lapins et compagnie

Lapins de garenne, ragondins et taupes donnent eux aussi du fil à retordre aux paysans. Pourtant des solutions efficaces existent pour prévenir leurs dégâts.

Les lapins de garenne

Benoît Allain, éleveur de vaches laitières sur la commune de Ploubezre, témoigne « *J'ai une prairie qui est depuis 5 ans en herbe. Cette année, quand j'ai voulu faire ma première coupe, sur 1 ,5 ha je n'ai quasiment rien fauché. Les lapins ont tout rasé : c'était une pelouse. On aurait dit que j'avais mis mes vaches à pâturer. Ils s'attaquent aussi aux parcelles de blé : Cette année, j'ai dû ressemer deux fois du blé en bio dont une partie était en blé population* ». Normalement les populations s'autorégulent d'elles-mêmes : les lapins sont sujets à des maladies qui entraînent des forts taux de mortalité.

Un problème qui peut se régler d'un coup de filet

Les lapins de garenne sont classés comme nuisibles dans de nombreuses communes des Côtes d'Armor. Lorsqu'une population se développe de manière excessive, plusieurs solutions existent pour limiter leurs dégâts. Il n'existe pas d'indemnisation pour le petit gibier, cependant, l'Association des chasseurs de lapins (ACLA en Côtes d'Armor) peut procéder à un déplacement de lapins. Benoît Allain témoigne «*L'association des chasseurs de lapins est intervenue, ils en ont ramassé 57*». Les lapins sont chassés au filet ou à la bourse avec des furets puis amenés sur une zone où il n'y a pas de cultures. La Fédération des chasseurs vend également des filets électrifiés qui empêchent les lapins de pénétrer dans les champs cultivés. Pascal Bihannic, responsable du service technique de la FDC 29, témoigne «*Nous avons commencé à essayer les filets électrifiés depuis 2005-2006 dans les zones maraîchères du nord Finistère. Au départ, on a testé ces filets avec 10 agriculteurs. Maintenant, il y a 600 km de filets ! C'est un moyen de prévention très efficace et très simple à installer. Ce sont des filets de 50m de long avec des piquets intégrés. Il suffit de les mettre en place au moment des semis et de les laisser 3 semaines. On peut poser ces filets uniquement en L sur les côtés des champs qui bordent les talus.* »

Les lapins de garenne ont en effet un rayon d'action limité : ils se déplacent de 150 à 200 m autour de leur terrier. Dans les zones particulièrement sensibles, des bandes enherbées de 3 à 6 m de large, implantées en mélanges nains ont également été testées par la FDC 29 en plus des filets « *Cela permet de nourrir les lapins et de les cantonner hors des zones cultivées*» explique Pascal Bihannic. Benoît Allain, lui, a épandu ses eaux blanches sur ses parcelles de blé : il a remarqué que les lapins ont limité leurs attaques. Pascal Bihannic ajoute « *on peut aussi faire attention à laisser un garde-manger pour les lapins sur les talus. En effet, des lapins qui ne peuvent pas se nourrir près de leurs terriers vont aller faire des dégâts dans les cultures* ».

Lièvre brun (source : Christophe Sablé, FDC 22)

La régulation des ragondins

Jean-François Delogeais, piégeur agréé à Bais (35) nous raconte « *Chez certains agriculteurs, il y a parfois pas loin d'un hectare de pâturé par les ragondins. Il y a deux ans, sur la même prairie, en bord de rivière, j'en ai pris 60. Il faut savoir qu'à partir d'un seul couple de ragondins, au bout d'un an, ça fait 15 animaux, au bout de 2 ans, une cinquantaine, et au bout de 3 ans, 250 ! Le ragondin, comme le rat, peut être porteur de la leptospirose. Il suffit qu'un ragondin porteur pisse sur l'herbe, la vache broute cette herbe, elle attrape la leptospirose et elle peut avorter.*» On peut réguler les populations de ragondins avec le piégeage et la chasse. «*Sur ma commune l'année dernière, j'ai pris 387 ragondins. On pourrait diminuer la pression, car ça se chasse relativement bien, mais on manque de monde. Par exemple, sur la commune, vue la longueur de ruisseau, on devrait être 4 ou 5 piégeurs et je suis tout seul. En plus, pour 2017, la mairie veut diminuer de moitié la subvention piègeage.*»

Le piégeage des taupes

Marc Legendre, taupier dans le 35, témoigne « *Quand tu fais ton ensilage dans une terre pleine de taupinières, ça ramène des butyriques dans les tas. Un autre inconvénient est que sur les taupinières, les graines de mauvaises herbes se ressèment plus vite.*» Marc Legendre piège les taupes avec un piège traditionnel, le piège Putange (pince ressort) au mois de juin, après les foins, «*à condition que ça ne soit pas trop sec. L'idéal, ce sont les pâtures fraîchement implantées. Quand c'est semé, roulé, quelquefois, les exploitants ne sont pas encore sortis du champ, qu' il y a déjà des taupinières. Ça été labouré en général, donc les galeries sont toutes cassées sur 20 -30 cm, donc les taupes sont obligées de les refaire. Et là, à la limite, on peut même compter les taupes dans le champ. Dans ces conditions-là, j'ai déjà fait du 100 %.*»

Les corvidés

Corneilles, corbeaux et choucas des tours posent de nombreux problèmes aux agriculteurs: destruction des semis, perforation des bottes d'enrubannage, des silos de maïs...» Ce sont des oiseaux intelligents qui ont une grande capacité d'adaptation. On ne connaît pas assez finement les modes de vie de ces espèces pour proposer des solutions pérennes» explique François Omnes de l'ONCFS. La difficulté avec ces espèces est que leur territoire est très étendu, il est nécessaire de gérer ces populations à l'échelle de plusieurs communes si on veut arriver à les réguler.

La corneille noire

La corneille noire est entièrement noire avec des reflets verts ou rouges. Adulte, c'est une espèce qui vit en couple et qui est sédentaire et territoriale. Les bandes juvéniles composées de 300 à 400 oiseaux du printemps posent souvent problème. Ces regroupements sont très nomades et peuvent couvrir une aire de répartition d'environ 5 000 ha à la recherche de nourriture. La bande niche dans les zones boisées qui lui offrent de la sécurité.

Des dégâts considérables sur cultures

Vincent Couvert, éleveur à Montfort sur Meu témoigne, *« J'ai semé 4 ha de maïs à 5-6 cm de profondeur le 22 mai. Le 26 mai quand j'ai passé la herse-étrille, j'ai constaté des attaques. Le 28 mai, au stade cotylédon plus une feuille, j'ai appelé les chasseurs le matin, mais c'était déjà trop tard. Les trois quart des semis étaient attaqués. Le 1er juin j'ai fait ressemer. Entre temps les attaques ont continué. 90% des semis étaient à refaire. Pour éviter la récidive, j'ai contacté la FGDON 35 et j'ai loué un effaroucheur pendant 10 jours. La bande s'est déplacée et les attaques ont cessé. Malheureusement, je l'ai vu revenir quelques jours plus tard. Je continue à les piéger pour essayer de réguler la population et éviter les attaques l'année prochaine ! ».*

Le piégeage

En bande juvénile, la corneille noire est le corvidé le plus simple à piéger car elle rejoint facilement ses congénères (même si la corneille vivante qui sert d'appât est seule dans une cage). Mr. Lejas de la FGDON 35 explique « *L"idéal est de réaliser le piégeage sur plusieurs fermes en même temps. Dans ce cas, les paysans peuvent contacter la FGDON du département qui coordonne des actions collectives et fait appel à des chasseurs pour compléter l'action de régulation. En partenariat avec des ornithologues, nous avons mis en place un protocole de chasse et avons formé près de 500 chasseurs dans le 35. En respectant les étapes, il est arrivé que certaines matinées soient tirées près de 200 corneilles juvéniles. Souvent suite à ces actions on observe une diminution de près de 50% de la bande de juvéniles.»* La régulation des couples reproducteurs durant l'hiver permet une diminution de la population de corneilles. «*Si on faisait régulièrement des tirs, on arriverait à diminuer la pression. Mais au lieu de ça, on nous diminue les moyens, la subvention «cartouches» a été divisée par deux sur la commune*» témoigne Jean-François Delogeais. Bien que certains paysans soient tentés de les conserver pour protéger leurs parcelles (en couple la corneille noire est très territoriale et supporte mal les bandes de juvéniles qui viennent se nourrir sur son territoire), ils alimentent alors le renouvellement des bandes juvéniles.

Le chouca des tours

Les choucas vivent en bande de plusieurs centaines d'individus. Ils élisent domicile dans les clochers et les cheminées. Suite à leur quasi disparition dans les années 70, le chouca a été classé espèce protégée en France. Pourtant, depuis quelques années, les choucas des tours causent beaucoup de dégâts dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Benoît Allain témoigne «*Chez moi, les choucas s'attaquent au blé d'hiver. Ils suivent les lignes et les éclaircissent quand ils n'ont plus de vers à manger*». Leur population a beaucoup augmenté ces dernières années dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Cette espèce étant protégée, les moyens de lutte sont limités.

Prévention des dégâts

Comme pour les corneilles, l'effarouchement des oiseaux est principalement utilisé par les paysans. Certains essayent de faire leurs semis plus profonds. Pascal Salaün, éleveur de vaches laitières dans la commune de Ploubezre (22) a semé son méteil à 2,5 cm de profondeur cette année et n'a pas eu de dégâts. *« Il faut semer plus profond que la capacité d'exploration du bec du chouca. »*

Il est important de déclarer les dégâts !

Au vu de la fréquence des attaques, une dérogation préfectorale a été délivrée à la DDTM 22 pour prélever 4000 choucas dans le département des Côtes d'Armor sur les deux prochaines années. Les lieux où se feront les prélèvements ne sont pas encore définis, cela dépendra des dossiers de déclaration de dégâts. Il est donc important de contacter la FGDON 22 en cas de dégâts, car même si ces dégâts ne donnent pas droit à des indemnisations, ils permettent d'ouvrir le droit à une régulation de la population.

L'effarouchement

Cette méthode permet de protéger une parcelle à un moment donné contre les attaques d'une bande de corvidés. Mr. Lejas explique « *Le corvidé s'habitue vite au mode d'effarouchement. Il faut allier au moins 2 ou 3 techniques différentes pour que ça fonctionne et les changer régulièrement*». Jacques Morineau, paysan bio en Vendée, a investi près de 10 000 € dans du matériel d'effarouchement entre 2 canons d'effarouchement, un pistolet fusée, des renards empaillés et 3 balises qui imitent le bruit d'oiseaux prédateurs. A cela, il associe les chasseurs pour tirer les corbeaux. Benoît Allain utilise des cerfs-volants au moment des semis qu'il déplace régulièrement. Pascal Salaün a investi cette année dans des effaroucheurs électroniques. « *Après mon passage en bio, j'ai eu d'importants dégâts sur mes semis de maïs avec les choucas. J'ai alors décidé d'acheter deux effaroucheurs sonores pour protéger ma parcelle de 5 ha de maïs. Ils imitent les cris d'oiseaux en détresse. Ils sont programmables et ont 3 semaines d'autonomie. Ils protègent chacun jusque 3 ha. Je les ai réglés pour qu'ils fonctionnent dès le lever du jour : j'ai remarqué que c'est surtout à ce moment que les choucas font des dégâts. Je les déplace régulièrement et je change aussi le temps de répétition des sons pour que les choucas ne s'accoutument pas. J'ai investi 430 € mais ça m'a permis de sauver ma parcelle de maïs. Il faut tout de même faire attention à ne pas installer ces effaroucheurs trop près des habitations, le son émis atteint 120 dB* ». Mais ces solutions sont vite désuètes face aux corvidés. « *Cela déplace le problème mais ne régule pas la population de corvidés : il faut gérer la population en amont*» souligne Mr. Lejas.

Comprendre la biologie de la faune sauvage pour mieux appréhender les dégâts

Aujourd'hui se posent de nombreuses questions de responsabilités face à certains déséquilibres de populations de vertébrés. Pour répondre à ces questions, il est primordial que le monde cygénétique et le monde rural travaillent ensemble. « *Il est nécessaire de bien connaître la biologie des espèces sauvages et leurs modes de vie pour adapter les moyens de prévention et de mobilisation* » explique Pascal Bihannic (FDC 29). L'exemple de la régulation des populations d'étourneaux, rendue possible par le Plan de prévention régional qui a été mis en place par la FREDON Bretagne illustre les bénéfices de cette coopération.

Malheureusement, le lien entre ces deux mondes se distend. Aujourd'hui en France, 12% des chasseurs seulement sont agriculteurs « *Après la Seconde Guerre mondiale, les paysans ont progressivement délaissé la chasse*» souligne M. Lejas de la FGDON 35. Jean-François Delogeais explique « *Nos parents piégeaient, auparavant, beaucoup de monde piégeait, il y avait une culture du piégeage. Aujourd'hui, c'est fini. Il n'y a plus que des mordus comme moi. On risque d'avoir un problème dans les années à venir.* » Certains paysans ont fait le choix de s'adapter. Samuel Dugas, éleveur à Bais (35) témoigne « *Je faisais du maïs et j'ai eu de gros dégâts. Jusqu'à 2 ha d'attaqués à 100% par les corbeaux. J'ai essayé pas mal de choses, les tonnes forts, les effaroucheurs et je me suis rendu compte que ça ne servait pas à grand-chose face à un dortoir de près de 1000 corbeaux. C'était un combat perdu d'avance. J'ai décidé d'utiliser cette situation comme force de changement. Ça a été le déclencheur. Grâce aux corbeaux j'ai arrêté le maïs et j'en suis vraiment content. Aujourd'hui les corbeaux sont toujours aussi nombreux à nicher à côté de mes parcelles.*»

Le succès du Plan de prévention régional « étourneaux »

Dans les années 60, la Bretagne commence à connaître les premiers effets des métamorphoses du monde agricole et de l'urbanisation. Les roselières, habitats naturels des étourneaux, sont quasi toutes détruites. Des plantations de milliers d'hectares de résineux sont alors mises en place. Les céréales sont cultivées en monoculture sur certains territoires, et l'ensilage est stocké en tas à ciel ouvert dans lequel les étourneaux viennent piocher en libre service. Ces facteurs ont dynamisé l'espèce en mettant en place des habitats sûrs et sans prédateurs et en donnant de la nourriture à profusion même en hiver. Dans les années 90 en Bretagne près de 20 millions d'étourneaux (contre 1.5 million en 2016) ont traversé le territoire. Sur certaines parcelles pouvaient être décomptés près de 300 000 oiseaux présents ! Le déséquilibre est énorme. Des solutions chimiques sont alors essayées, sans succès et avec un impact environnemental non négligeable. Autre aspect délicat, en Afrique l'étourneau est considéré comme auxiliaire de cultures: en se nourrissant des insectes il fait office d'insecticide naturel. En France, les dégâts dans les fermes sont considérables. Un plan de lutte et de prévention régional a été mis en place par la Fredon Bretagne. Les objectifs sont de convaincre : les propriétaires des résineux d'éclaircir les sapinières et les paysans de protéger leur stockage d'ensilage et de semer leur blé plus profond. Après de nombreux essais, réunions et démonstrations, les pratiques ont évolué en 10 ans. Les étourneaux posent encore quelques soucis aujourd'hui, surtout sur les routes de migration, mais les populations sont de nouveau à l'équilibre.

source : Christophe Sablé, FDC 22

Eve Gentil, Animatrice Cedapa,
Pauline Usson, animatrice Adage 35
et Samuel Dugas, eleveur à Bais (35)

Du lait pour les enfants, de la bière pour les plus grands !

Rendez-vous à la ferme brasserie de l'Oudon, à Meral (53), pour rencontrer Bernadette Dumas et Stéphane Gaultier. Installés sur la ferme familiale, ils ont diversifié leur activité pour assurer l'installation de Bernadette. Aujourd'hui, l'atelier lait compte 35 vaches laitières et se complémente avec la brasserie tant sur le plan financier que sur celui de organisation du travail.

Une ferme familiale reprise et remaniée

«*La 5ème génération*» commence Stéphane. Dubitatif face au système laissé par ses parents, inenvisageable avant de s'installer. « *Mon expérience d'animateur Civam m'a permis de concevoir une ferme qui me ressemble. J'ai décidé de reprendre seul la ferme familiale en 1998* ». Proche d'une agriculture paysanne, il convertit sa ferme en agriculture biologique de 2010 à 2012. « *Bernadette n'était pas installée avec moi. On réfléchissait à diversifier notre activité pour assurer un 2ème UTH.* » En 2014, la bière s'est imposée à eux « *Avant même de m'installer je brassais ma propre bière dans ma cuisine. J'ai complété mon expérience par une formation théorique d'un mois à la Rochelle et une formation installation avant de me lancer* » sourit Bernadette.

"*Une nouvelle activité sur la ferme, ça change la vie*"

Le couple a investi près de 150 000€ dans la brasserie, pour la rénovation des bâtiments et l'achat d'équipements. « *Il a fallu attendre 6 mois avant de vendre les premières bières. La trésorerie de la production laitière a permis d'assurer la mise en route de cette nouvelle production* » explique Stéphane. Le couple avait prévu de produire 20 000 L de bière par an en 2018 pour dégager un salaire à Bernadette. En 2016, ils atteignent déjà 22 000 L de bière avec 1,4 UTH assuré par Bernadette (1 UTH) et Stéphane (0,4 UTH). Pour faire face «*on a embauché une salariée à temps partiel pour les traites* » précise Stéphane. Cette année, Bernadette a brassé 85 jours (1 brassage de 300L = 12 heures). Sur une semaine, elle consacre deux jours au brassage, un jour au conditionnement, deux jours à la distribution et un jour à l'administratif. Stéphane assure l'entretien technique de la brasserie et cultive l'orge. La bière et les vaches sont complémentaires. « *L'orge de brasserie a sa place dans la rotation des cultures. La drêche récupérée dans le fond des cuves est distribuée aux vaches (70 kg pour 300L brassés soit 5000kg/an).* » Toutefois, l'atelier brasserie manque d'autonomie et est gourmand en ressources. « *C'est paradoxal avec notre vision de la ferme paysanne et économe. On consomme beaucoup d'électricité et près de 5L d'eau par litre de bière. On achète notre houblon à la malterie du Château en Belgique et on malte notre orge en Côtes d'Armor.* » commente Stéphane.

La bière locale a le vent en poupe

La bière de Méral commence à avoir sa réputation ! « *Nous avons plus de demande que d'offre. On essaie de se restreindre à la Mayenne* ». En 2016, 10 000L de bière sont partis en fûts pour des festivals, des particuliers… et 12 000L en bouteilles sur 30 points de vente (Biocoop, bars associatifs, caviste de Laval, site internet de producteurs). Bernadette ne cesse de diversifier la gamme (8 produits en 2017). A chaque nouvelle recette, il faut un nouveau process. Bernadette fait des essais et reste en contact avec ses formateurs de la Rochelle. Le brassage de la bière est un exercice complexe : les levures sont des organismes très sensibles. « *Le secret de la bière réside dans la gestion des températures et de la fermentation* ».

Mieux s'équiper pour moins travailler

«*Avoir plus de temps pour nous est notre prochain objectif* » témoigne Bernadette. Elle estime son temps de travail à 50h semaine. Le couple projette d'investir dans une plus grande cuve de brassage. A volume constant, cela leur permettra de brasser moins de jours sur l'année. Côté lait, l'objectif cette année serait de réduire la période de mono traite. Passer de 5 mois à 2 mois ou repasser en bitraite pour produire 20 000 L de lait en plus et assurer le contrat de la salariée embauchée en 2016 à 40%.

Pauline Usson, animatrice Adage 35
Et Mathilde Aoutin, stagiaire Adage 35

La ferme

2,4 UTH : Bernadette, Stéphane et une salariée à 40% - 60h/mois.
169 000 L de lait produits en 2016, 4 800 L produits/vache/an
50 UGB, croisées Prim'Holstein et Montbéliardes.
Assolement : 38 ha de SAU dont 34 ha de prairies, 2 ha de maïs, 2 ha en orge de brasserie
Rotation 10 ans de prairie, 1 an de maïs, 1 an d'orge,
Chargement 1,43 UGB/ha (70 ares / VL)
Vêlages groupés de printemps.
EBE brasserie + élevage : 80 000€.
Vente en 2016 : 165 000L de lait et 22 000L de bière.

Le pâturage tournant en élevage caprin

Retour d'expériences de deux éleveurs qui pratiquent le pâturage tournant en élevage caprin laitier. Comment optimisent-ils la part d'herbe dans l'alimentation du troupeau ?

Mathieu et Nolwenn ont repris la ferme familiale il y a 4 ans. « *Cela fait 25 ans que les chèvres pâturent, mais on manquait toujours d'herbe en fin de printemps. Quand nous nous sommes installés, on a décidé de changer les pratiques de pâturage pour être plus autonomes.*».

Françoise, elle, est installée depuis 30 ans en chèvres laitières. Elle élevait ses chèvres en bâtiment jusqu'à ce qu'un jour, en 2008, un ami éleveur lui suggère de faire pâturer ses chèvres, elles ne rentreront plus ! Retour comparé d'expériences.

Un intervalle de pâturage de 6 semaines minimum

Mathieu explique « *En ce moment, avec la pousse, on arrive toujours tard dans les parcelles. Mais on préfère respecter les 6 semaines d'intervalle sinon on a beaucoup de problèmes de parasites* ». Il faut qu'ils aient le temps de finir leur cycle avant que les chèvres ne reviennent dans la parcelle. Au printemps, quand la pousse de l'herbe est forte, il est difficile de conjuguer ce temps de retour avec le stade optimal de l'herbe pâturée. Françoise a elle aussi tendance à être débordée par l'herbe à cette saison « *l'année dernière, il y a eu beaucoup de pousse au printemps, les chèvres ont laissé beaucoup de refus et il y a eu une mauvaise repousse liée à un temps sec ensuite.* ». Pour limiter ce problème, Mathieu lui, fait d'une pierre deux coups : il fauche les refus à 8 cm environ 10 à 15 jours après le passage des chèvres (en fonction de la pousse de l'herbe) pour pouvoir entrer au bon stade malgré les 6 semaines d'intervalle. Mathieu explique « *Avec les chèvres, plus l'herbe pousse, plus elles mangent haut. Elles ont tendance à étêter les tiges. Quand elles ont couché l'herbe, elles ne la remangent pas ensuite. Plus ça va, plus le plateau de tallage est haut et plus elles laissent des refus.* ». Mathieu et Nolwenn ont acheté une tondeuse de refus l'année dernière et ils en sont très satisfait « *Ça permet de broyer les refus, de rallonger le cycle de l'herbe pour que mes chèvres entrent ensuite à la bonne hauteur. En plus, le broyage permet de diminuer la pression des parasites. Enfin, ça fait un apport d'engrais vert pour nos prairies*». Françoise, elle, ne fauche jamais les refus sur ses prairies naturelles, n'ayant pas le matériel adapté. Elle arrive malgré cela à bien gérer ses prairies.

Deux méthodes de gestion des paddocks

Sur les deux fermes, on a des parcelles d'un hectare que les éleveurs divisent ensuite en paddocks. Françoise, elle, a choisi une gestion des paddocks à la semaine. « *Je suis seule sur ma ferme, je n'ai pas le temps de déplacer les fils tous les jours.* » Chez Mathieu et Nolwen, les paddocks sont gérés à la journée au fil avant et au fil arrière.

Des paddocks à la semaine chez Françoise

Françoise refait ses paddocks tous les lundis « *Je fais varier la taille de mes paddocks de 0,5 ha à 1 ha en fonction de la météo, de la pousse de l'herbe et du temps de pâturage.* » Si l'herbe a poussé moins que prévu, elle agrandit le parc. Elle fait attention à toujours laisser des talus et des arbres dans le parc, pour que les chèvres aient de l'ombre. Elle utilise des piquets avec deux fils électrifiés. « *En général, je n'ai pas de problèmes, les chèvres ne franchissent pas la clôture.* » Tous les parcs donnent sur la chèvrerie. Françoise explique « *Comme ça, s'il fait trop chaud ou s'il pleut, les chèvres peuvent rentrer à l'intérieur. Je leur laisse du foin dans les râteliers pour qu'elles puissent en manger si besoin.* »

Françoise Lucas

Des paddocks journaliers chez Nolwenn et Mathieu

Les chèvres ont à disposition chaque jour de 10 à 12 ares d'herbe. Mathieu estime que la bonne hauteur d'entrée doit être au minimum 15 cm (au mètre-ruban). Les chèvres pâturent au fil avant et au fil arrière. « *Cette méthode me permet d'avoir un chargement élevé pour limiter les refus et cette pratique limite aussi la transmission des parasites.* »Elles rentrent la nuit, pour limiter les problèmes de maladies.

Une ration adaptée

Chez nos deux éleveurs, même en pleine pousse de l'herbe, les chèvres reçoivent quotidiennement une ration à l'auge : du foin avant la sortie pour limiter les problèmes de diarrhée et des aliments pour s'assurer d'avoir une production laitière stable quelque soit le type de paddock.

Mathieu Castrec

Mathieu explique « *Si on prend une claque dans la lactation, la production ne remonte pas ensuite.*» Chez Mathieu et Nolwenn, la quantité donnée est constante pendant la saison d'herbe. Chez Françoise, la complémentation est adaptée en fonction de l'herbe disponible dans les paddocks. « *Le lundi, il y a beaucoup d'herbe dans les paddocks, je diminue la complémentation. J'augmente ensuite les quantités progressivement jusqu'au dimanche. Comme ça, je n'ai pas de variations de quantités de lait. Quand il pleut, j'augmente aussi mes quantités données à l'auge.* » Pour une ration moyenne, Françoise va faire varier de 100 à 400 g d'aliment et de 100 à 400 g de bouchons de luzerne. Le foin, lui varie de 300 g à 1 kg/chèvre/jour.

Débrayage des paddocks

En élevage de chèvres laitières avec transformation fromagère, la seule valorisation de l'herbe stockée est le foin. Les risques de listeriose avec les fourrages fermentés sont trop élevés. Avec un intervalle de 6 semaines, il est indispensable d'anticiper le débrayage des paddocks pour ne pas être dépassé par l'herbe au printemps. Françoise, Mathieu et Nolwenn décident en début de saison des paddocks à débrayer pour l'année. Françoise remarque « *Cette année, comme la pousse est bonne, je garde un hectare de pâturage pour le foin que je ferai pâturer en été* ». Chez Mathieu et Nolwenn, quand un paddock est trop avancé en cours de cycle, il est aussi débrayé.

Un pâturage adapté aux prairies naturelles

On peut aussi bien pratiquer le pâturage tournant sur des prairies temporaires que sur des prairies naturelles. Mathieu implante des mélanges diversifiés à base de fétuque, fléole, RGA (tardif et très tardif) et TB sous couvert de trèfle violet (10 kg). Il retourne ses prairies tous les 5 ans. Le coût d'implantation des prairies est selon lui largement valorisé par la qualité du lait obtenu. Françoise tourne sur des prairies naturelles, des landes à fougères et ajoncs, des sous-bois et des zones humides. Elle a perdu en quantité de lait et en TP depuis son changement de système mais cela est largement compensé par la baisse de son coût alimentaire.

Rentrer en hiver ou pas ?

Mathieu et Nolwenn rentrent les chèvres en bâtiment pendant trois mois en hiver. Ils ont remarqué que depuis qu'ils font cela, les prairies repoussent mieux et il y a moins de problèmes de parasitisme. Françoise, elle, sort ses chèvres toute l'année. Par contre, en hiver elle limite le temps de pâturage à 2 heures par jour. Elle utilise la phytothérapie et a très peu de problèmes de parasitisme.

Deux méthodes qui diffèrent, pour une satisfaction unanime !

Avec le pâturage tournant, que cela soit chez Mathieu et Nolwenn ou chez Françoise, on manque rarement d'herbe ! Nos éleveurs sont globalement satisfaits même si les problèmes de parasitisme sont plus importants qu'en bâtiment. Françoise est autonome en fourrages. Depuis qu'elle a mis ses chèvres à l'herbe, son EBE a augmenté de 68 % malgré une production laitière par chèvre qui a baissé de 227 L/an. Mathieu et Nolwenn sont satisfaits des changements réalisés sur la ferme. L'achat de la tondeuse à refus l'année dernière a porté ses fruits « *on voit déjà après un an l'amélioration de la qualité des pâtures : plus de trèfle, plus de densité, moins de concurrence entre les espèces et surtout moins de refus* ». Changer de mode de pâturage est long. Mathieu ajoute « *Il faut trouver les bons intervalles, pour maximiser le rendement de ses prairies sans faire exploser le parasitisme. On tâtonne pour trouver les espèces appétentes pour les chèvres. Il faut trouver des mélanges qui seront encore appétents, même sur une prairie de plus de 5 ans !*». Pour être plus autonomes, Mathieu et Nolwenn réfléchissent à investir dans un séchoir à bottes. *« On a une perte importante de biomasse avec le broyage des refus. On préfèrerait valoriser cette herbe en foin, comme on en donne toute l'année aux bêtes. Il est difficile de faire suffisamment de foin de qualité en Centre Bretagne, les fenêtres météo étant limitées»*.

Eve Gentil animatrice Cedapa

Ferme de Françoise Lucas

1 UTH. Ferme laitière avec transformation fromagère.
35 chèvres sur 5,5 ha, en bitraite, 6 chevrettes élevées/an, Race : alpine
Ration de printemps: pâturage + 330 g de bouchons de luzerne, 300 g d'aliment et 700 g de foin
SAU : 15,5 ha dont 5,5 ha de prairies naturelles accessibles aux chèvres, 10 ha pour le foin
Production laitière : 650 à 700 L/chèvre

Ferme de Mathieu Castrec et Nolwenn Le Boëdec

2 UTH, Ferme laitière avec transformation fromagère.
Ration de printemps : pâturage + 800 g de céréales (orge aplati) et foin (700 g/jour).
Nb de chèvres : 50 sur 12 ha, 9 chevrettes élevées par an, Mise-bas : 13 mois. Race : alpines.
SAU : 20 ha dont 16 ha de prairie : 8 ha uniquement pâturés, 4 ha pâturés et fauchés et 4 uniquement fauchés. 4 ha de céréales.

Une belle zone d'envol pour l'apiculteur et ses abeilles

Après plus d'une dizaine d'années à sillonner les routes en tant qu'intermittent du spectacle, Jean-Charles Esnault a quitté les plateaux de spectacle pour s'installer comme apiculteur à Saulnières, en Ille-et-Vilaine.

Régisseur lumières pour les spectacles vivants, Jean-Charles a progressivement senti le besoin d'une reconversion: «*En travaillant aux lumières, j'étais tout le temps dans le noir... J'avais envie de travailler à la lumière du jour.*»

Une reconversion dans l'apiculture

Après un bilan de compétences, il décide de se tourner vers l'apiculture. Les choses s'enchaînent vite et bien. Son beau-père, Jacques, est apiculteur et souhaite transmettre ses ruches. Pendant un an, Jean-Charles se forme parallèlement au BPREA de Laval et avec Jacques. Il est officiellement apiculteur depuis février 2017.

Des abeilles qui butinent royalement

Un des secrets du miel réside dans le choix des lieux des ruchers. Jean-Charles fait des miels toutes fleurs mais il choisit des terrains pour produire aussi des miels mono fleurs : miel de tilleul, de forêt, sarrasin, ronces, trèfle ou encore miel de bourdaine. «*J'ai 150 ruches dans un rayon de 30 km autour de Saulnières. Je me suis spécialisé dans l'implantation de ruchers dans les châteaux*» explique le jeune apiculteur. «*Ils sont en général situés dans les endroits idéaux pour les abeilles, avec des microclimats, une flore variée et des belles orientations, sur des lieux en hauteur, offrant des belles zones de décollage.*» L'autre avantage est que généralement le terrain est entretenu, facile d'accès, et les ruches sont surveillées.

Il est libre...Jean-Charles !

Jean-Charles conçoit l'apiculture comme une relation particulière aux abeilles, avec beaucoup de liberté: «*L'apiculteur moderne a tendance a tout verrouiller, c'est à dire à vouloir contrôler l'abeille*» poursuit Jean-Charles. «*Ils travaillent avec la Buckfast, une lignée d'abeille crée par un moine bénédictin dans le sud-ouest de l'Angleterre.*» La Buckfast, c'est un petit peu la Holstein des abeilles :«*Elle est très docile et très productive mais elle n'est pas rustique. Par exemple, pendant une période pluvieuse de 15 jours, la reine continuera à pondre, elle ne s'occupe pas du temps. Sauf que les abeilles ne peuvent pas aller chercher de pollen donc elles mangent leur récolte. Pour éviter ça, l'apiculteur moderne met du sirop, de l'eau glucosée.*» Jean-Charles aime la liberté que cet élevage lui permet : «*L'abeille me laisse partir en vacances ! Je ne voulais pas d'un travail quotidien routinier. L'apiculture, pour ça c'est parfait. Il y a des temps forts qui vont de mars à octobre, puis la période hivernale est très calme*». Cette liberté est toutefois bridée par son mode de com-mercialisation: «*J'ai deux marchés qui représentent 90 % de mes ventes.*» Mais Jean-Charles a déjà en tête des idées d'association... et de diversification de ses produits. Pour lui, les ruches sont comme un tremplin pour révolutionner son monde et son territoire.

Samuel Dugas, Eleveur à Bais (35)

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Bernard Morel, Isabelle Petitpas,Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland
Animation et mise en forme : Pauline Usson et Eve Gentil
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune :.....

Profession : .....

Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements		
Scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex ▯ *J'ai besoin d'une facture*

agence de l'eau Loire-Bretagne
Région Bretagne
Ille & Vilaine le Département
Côtes d'Armor le Département